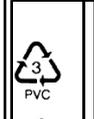


<p>CE MARK</p> 	<p>La présence du marquage «CE» sur un jouet est obligatoire. Elle signifie en théorie que le produit satisfait aux exigences minimales de la communauté européenne, notamment en matière de sécurité. Apposé sur une base volontaire par les fabricants, ce logo n'est pas un signe de qualité ou de sécurité, et apparaît sur tous les jouets disponibles en Suisse et en Europe, avec le nom et l'adresse du fabricant.</p>
<p>THE LION MARK</p>  	<p>La marque du Lion a été développée en 1988 par la British Toys and Hobby Association (BTHA) pour couvrir une fonction complémentaire au marquage CE. Ce symbole signifie que les fabricants remplissent non seulement les critères prescrits par la loi, mais souscrivent à un code de conduite en matière de qualité et de sécurité. Ce label est délivré sous licence pour une durée déterminée et tout écart à ce code de conduite se solde par une révocation de la licence. La publicité et la contrefaçon en font partie intégrante, mais ce pictogramme n'a pas de valeur légale en Suisse.</p> <p>http://www.btha.co.uk/work/template.php?id=92</p>
	<p>Le logo allemand GS signifie «geprüfte Sicherheit» (sécurité éprouvée). Le nom de l'organisme qui donne cette certification doit en outre apparaître à côté du label et le fabricant décide d'y souscrire sur une base volontaire. Les exigences de ce label sont plus sévères que celles du marquage CE.</p> <p>http://www.dguv.de/dguv-test/en/product_safety/safety-marks/GS_mark/index.jsp</p>
	<p>Ce pictogramme international a été lancé en 1995 et prévient les parents que le jouet n'est pas destiné aux enfants de moins de 36 mois. En général, la raison de l'avertissement doit être précisée: «contient des petites pièces» par exemple. En Suisse, l'avertissement concernant l'âge est obligatoire pour les jouets qui ne sont pas conçus pour les enfants de moins de 36 mois, pour autant que l'objet puisse prêter à confusion (le texte de loi précise en effet «ne s'applique pas aux jouets qui [...] ne sont manifestement pas destinés aux enfants de moins de 36 mois»), mais il peut figurer en toutes lettres.</p> <p>On voit également sur certains emballages un pictogramme qui donne l'âge à partir duquel le jouet est conseillé pour l'enfant, par exemple «5+» pour «plus de 5 ans». Cette information, en revanche, n'est pas définie légalement.</p>
	<p>Il s'agit d'un institut de certification visiblement spécialisé dans les jouets et se situant au Brésil. Ce pictogramme n'a aucune valeur légale en Suisse.</p> <p>http://www.igb.org.br/</p>
	<p>Apposé sur les emballages dans la majorité des cas, «le point vert» («der Grüne punkt» dans sa langue d'origine) signifie que les entreprises ont souscrit une licence pour le recyclage. Ce pictogramme est reconnu et implémenté dans 25 pays. Il n'a pas de valeur légale en Suisse.</p> <p>http://www.gruener-punkt.de</p>

	<p>Ces logos souvent munis d'un numéro se trouvent sur les emballages plastiques et signifient que les matériaux peuvent être valorisés, c'est-à-dire recyclés ou incinérés dans des usines de production d'énergie.</p>
	<p>Les différents numéros indiquent la nature du plastique:</p>
	<p>PET: Polyéthylène Téréphtalate Applications possibles: bouteilles de boisson gazeuse, mais aussi câbles, vêtements, transparents... A l'heure actuelle, la filière suisse SwissRecycling n'accepte que les bouteilles en PET et aucune autre forme de plastique ne peut être jetée dans les points de collecte.</p>
	<p>PEHD: Polyéthylène haute densité Applications possibles: poubelles, canalisations (eau et gaz), tubes et tuyaux, gainage de câbles...</p>
	<p>PVC: Polychlorure de Vinyle Applications possibles: bidons, bouteilles d'eau minérale, canalisations, boîtes alimentaires, écrans antibruit...</p>
	<p>PEbd ou PEld: Polyéthylène basse densité Applications possibles: sacs poubelles, sacs de supermarché, sacs congélation, bâches...</p>
	<p>PP: Polypropylène Applications possibles: textiles, cordages, ficelles, films (alimentaire et pour l'agriculture), pots de yaourts...</p>
	<p>PSE: Polystyrène Expansé Applications possibles: emballages divers, boîtes de congélation, isolation...</p>